

Département fédéral de l'environnement, des
transports, de l'énergie et de la communication
DETEC
3003 Berne

Berne, 17 mars 2020 / nb
VL Ord. LTC

Par e-mail: tp-secretariat@bakom.admin.ch

Révision des ordonnances relatives à la loi sur les télécommunications (LTC) Prise de position du PLR.Les Libéraux-Radicaux

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de nous avoir donné la possibilité de nous exprimer dans le cadre de la consultation de l'objet mentionné ci-dessus. Vous trouverez ci-dessous notre position.

PLR.Les Libéraux-Radicaux approuve avec certaines réserves cette proposition de révision des ordonnances relatives à la loi sur les télécommunications (LTC). Elle correspond dans les grandes lignes à la volonté émise par les Chambres fédérales dans le cadre des débats autour de la modification de la LTC. Il convient toutefois de veiller à ce que la régulation du marché des télécommunications reste la plus limitée possible. Les exigences posées aux entreprises de télécommunication doivent rester supportables. Les compétences de la Confédération doivent se limiter au strict nécessaire.

A titre d'exemple, le PLR doute qu'il soit nécessaire d'émettre des dispositions aussi détaillées en matière de roaming (itinérance internationale – art. 10a-10d OST). Il est légitime de se poser la question si une intervention aussi contraignante dans la conception de l'offre des fournisseurs est judicieuse dans un domaine ouvert à la concurrence et en constant changement.

Le PLR avait soutenu l'inscription du principe de neutralité du net dans la LTC. Sa mise en œuvre au niveau de l'ordonnance correspond aux souhaits émis lors des discussions aux Chambres fédérales. Il convient toutefois de garantir qu'une allocation efficace des capacités du net par les fournisseurs reste possible. Les exigences qui leur sont faites doivent rester supportables.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à nos arguments, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos plus cordiales salutations.

PLR.Les Libéraux-Radicaux
La Présidente

Le Secrétaire général

Petra Gössi
Conseillère nationale

Samuel Lanz